S60.2_ Contusion d'autres parties du poignet et de la main

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	22073	14450
dont cas avec diagnostic isolé	11188	11188

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	37.7	35.9
Age médian	36.5	33.91
Proportion des accidents professionnels	34%	40%
part des femmes	41%	38%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	1649	692
Médiane des prestations	423	341
10% des cas ont des prestations inférieures à	91	82
10% des cas ont des prestations supérieures à	3051	1353
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	67%	51%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	4728	1792
Médiane des prestations	738	500
10% des cas ont des prestations inférieures à	139	126
10% des cas ont des prestations supérieures à	8448	3329
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	75%	64%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	10511	6082
Part de cas avec indemnité journalière	48%	42%
Médiane des prestations	42	20
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	20	8
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	22	3
Part de cas avec IR	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	27%	22%
Somme des degrés d´invalidité par année	602%	61%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 5884 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S60.2_
en 2016-2020, dont 3642 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S60.2_ Contusion d'autres parties du poignet et de la main

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

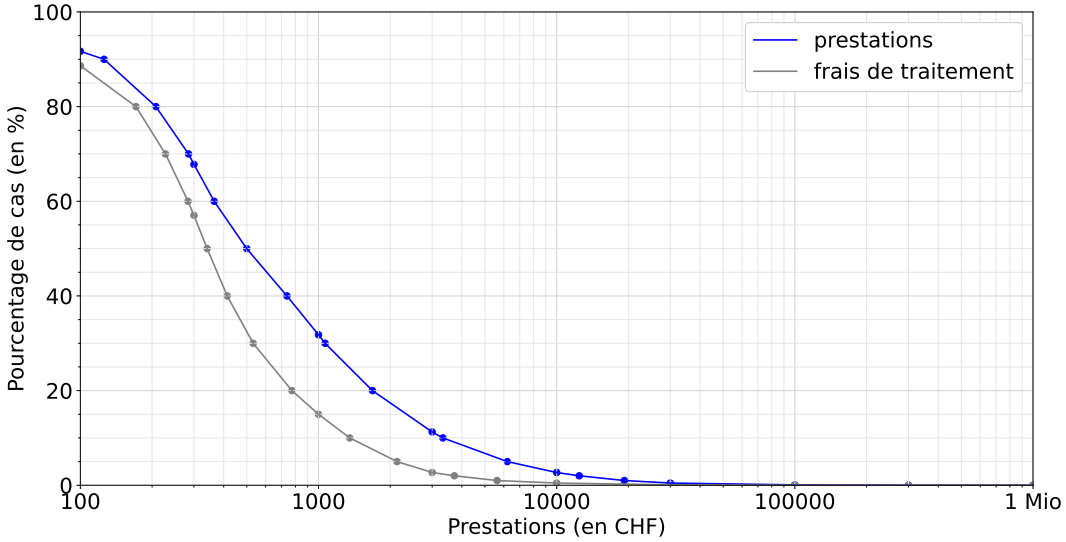

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

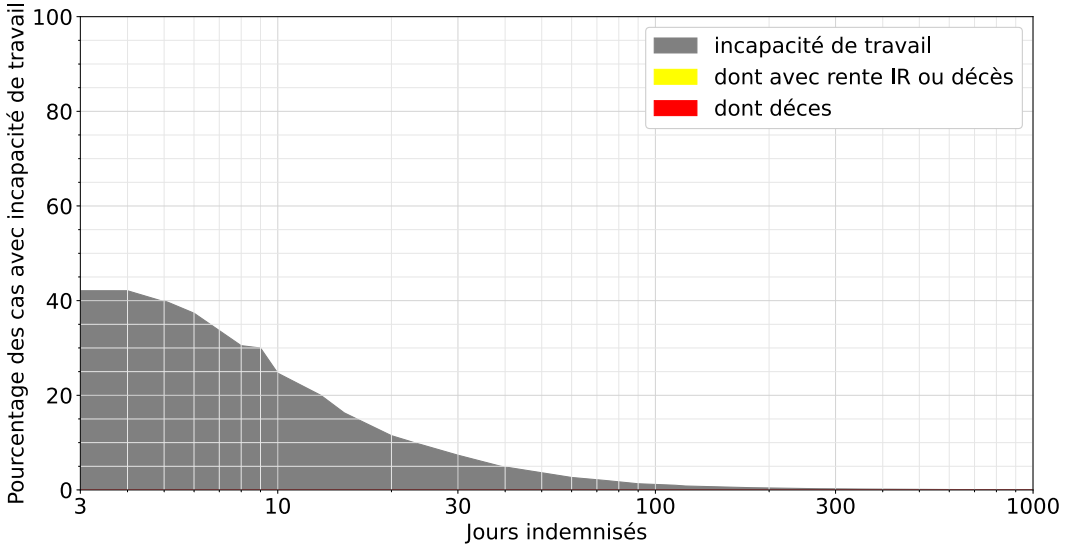

Exemple de lecture:
Après trois mois,1 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.